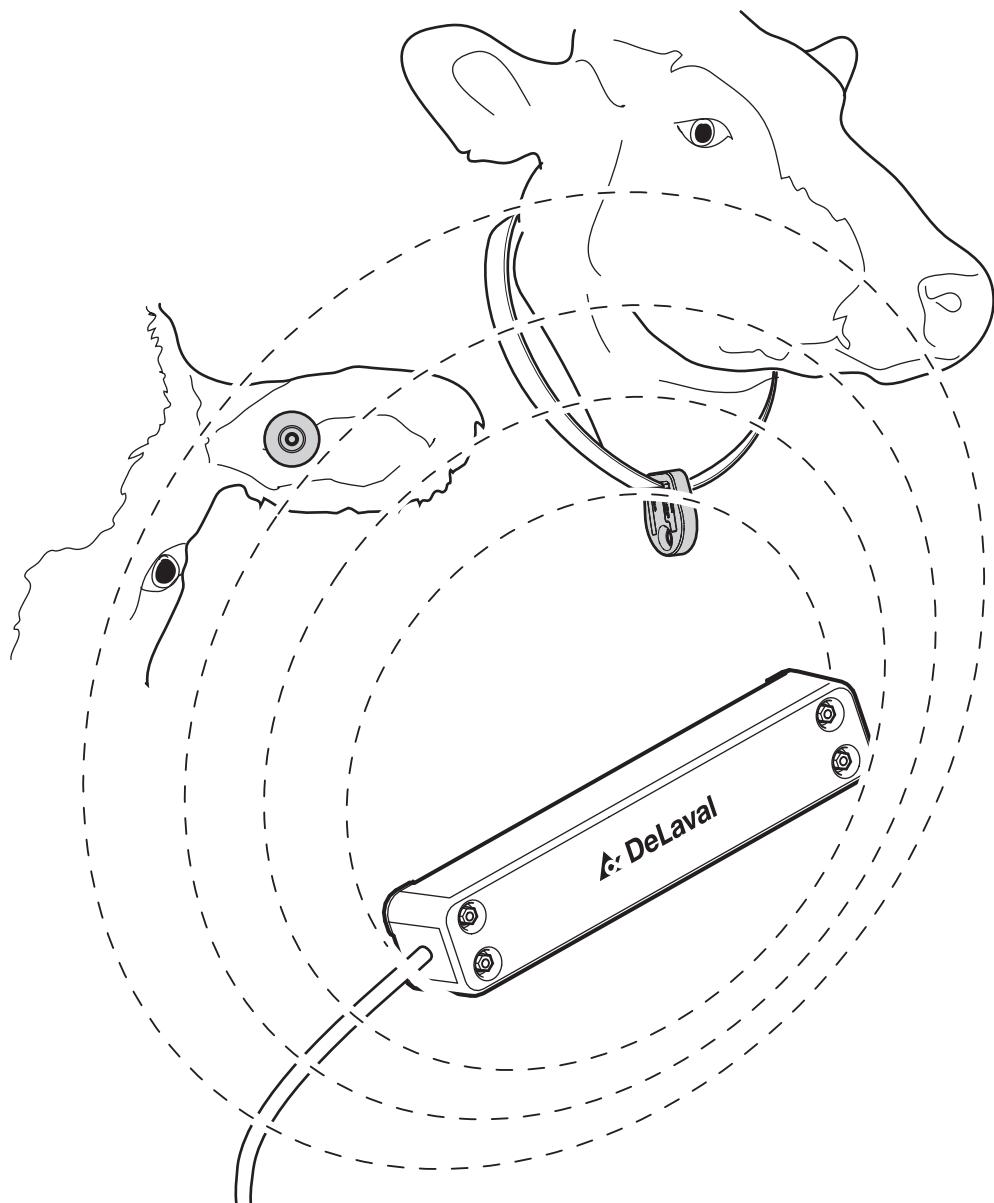


# Antenne d'identification à la place IPR DeLaval

## Guide de l'utilisateur





# Antenne d'identification à la place IPR DeLaval

## Table des matières

Déclaration de conformité UE - Antenne d'identification à la place IPR DeLaval.....	5
Consignes de sécurité.....	7
■ Antenne d'identification à la place IPR DeLaval	
1 Avant-propos.....	7
2 Avis de non responsabilité.....	7
3 Définitions des avertissements.....	7
4 Règlements de sécurité.....	8
4.1 Règlements de sécurité - Généralités.....	8
5 Conformité aux réglementations nationales.....	9
5.1 Certificat de conformité FCC.....	9
5.2 Déclaration de conformité ISDE.....	10
6 Plaque signalétique.....	11
7 Garantie.....	11
8 Conformité réglementaire.....	11
Description générale.....	12
■ Antenne d'identification à la place IPR DeLaval	
1 Introduction.....	12
2 Caractéristiques techniques.....	14
Planning.....	16
■ Antenne d'identification à la place IPR DeLaval	
1 Configuration suggérée.....	16
2 Volume de lecture.....	17
Recherche de pannes.....	18
■ Antenne d'identification à la place IPR DeLaval	
1 Problèmes avec l'antenne d'identification à la place (IPR).....	18
Élimination.....	19
■ Antenne d'identification à la place IPR DeLaval	
1 Informations relatives à l'élimination et au recyclage .....	19
1.1 Élimination des matériaux d'emballage.....	19
1.2 Élimination des équipements électriques et électroniques avec ou sans batterie.....	19

# **Antenne d'identification à la place IPR DeLaval**

---

## **Table des matières**

## Déclaration de conformité UE

Nom du produit : **Antenne d'identification à la place IPR DeLaval**  
Type/modèle : IPR  
Rapport No. D0000106871

Le produit est conforme aux exigences des directives suivantes :

Limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses (RoHS) - 2011/65/EU  
Directive sur les équipements radio (RED) 2014/53/EU

Normes harmonisées qui ont été utilisées ou parties des normes harmonisées :

EN 300 220-2 V2.4.1: 2012  
EN 301 489-1 V2.2.0  
EN 301 489-3 V2.1.1

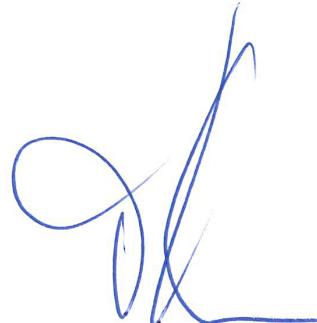
Autres normes et spécifications techniques qui ont été utilisées :

EN 55032:2012 + AC:2013  
EN 62368-1:2014  
Conforme au RoHS de par leur conception et le contrôle d'achat

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

Tumba 2020-06-19

Signature :



Nom : Magnus Berg  
Fonction : Executive Vice President  
Département : Product Management & Development

Personne autorisée à constituer le dossier technique :

Product Manager  
P.O. Box 39  
SE 147 21 TUMBA  
Sweden

**CE**

---

Nom et adresse du fabricant :

DeLaval International AB  
P.O. Box 39  
SE 147 21 TUMBA  
Sweden

# Antenne d'identification à la place IPR DeLaval

## Consignes de sécurité

### Consignes de sécurité

Antenne d'identification à la place  
IPR DeLaval

#### 1 Avant-propos

Les instructions de sécurité et de fonctionnement doivent être respectées par toute personne impliquée dans l'utilisation ou le fonctionnement de cet équipement. Vous ne devez, en aucun cas, utiliser l'équipement s'il présente des défauts ou si vous n'en avez pas entièrement compris le fonctionnement.

#### 2 Avis de non responsabilité

Les informations, les instructions et les pièces indiquées dans ce manuel sont applicables à la date de parution de ce manuel. DeLaval se réserve le droit d'effectuer toute modification nécessaire à l'amélioration de ses matériels sans préavis.

#### 3 Définitions des avertissements

Les messages d'avertissements sont assortis de consignes de sécurité.

Les avertissements apportent des informations importantes qui visent à éviter une utilisation inadéquate ou dangereuse de l'équipement, des machines ou des logiciels, et sont une assistance à l'évaluation des risques.

La liste suivante définit les différents types d'avertissements utilisés dans la documentation DeLaval :

**Danger** : désigne un risque imminent et grave. Le non respect de cette consigne peut entraîner des blessures corporelles graves, voire la mort.

**Avertissement** : désigne un risque potentiel et grave. Le non respect de cette consigne pourrait entraîner des blessures corporelles graves, voire la mort.

**Attention** : désigne un risque limité. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des blessures mineures.

# Antenne d'identification à la place IPR DeLaval

## Consignes de sécurité

**Obligatoire** : désigne une action ou un comportement qui sont essentiels pour assurer une utilisation satisfaisante et en toute sécurité de l'équipement.

**Interdiction** : désigne une action ou un comportement qui sont incompatibles pour assurer une utilisation satisfaisante et en toute sécurité de l'équipement.

**Remarque** ! Est destinée à attirer l'attention sur des points spécifiques importants dans le texte et des conseils pour éviter les dommages matériels.

 Ce symbole indique un risque de blessures.

 Ce symbole indique un risque d'électrocution.

Pour connaître la définition des autres symboles, reportez-vous à la norme ISO 7010.

## 4 Règlements de sécurité

### 4.1 Règlements de sécurité - Généralités



#### Avertissement !

#### Utilisation prévue

Cet équipement ne doit pas être utilisé pour un usage autre que celui pour lequel il a été conçu.



#### Avertissement !

#### Veillez à ce que les vignettes restent toujours propres et parfaitement lisibles.

Lire attentivement tous les panneaux de sécurité apposés sur l'équipement et décrits dans ce manuel. Remplacez systématiquement tout panneau perdu ou endommagé. Veiller à ce que les panneaux soient toujours propres et parfaitement lisibles.

# Antenne d'identification à la place IPR DeLaval

## Consignes de sécurité



### Obligatoire !

Veuillez lire ces instructions dans leur intégralité avant d'utiliser l'équipement. Contactez votre concessionnaire DeLaval en cas de doute sur la signification de ces instructions. L'application de ces instructions assure une utilisation correcte et en toute sécurité de l'équipement. Conservez ces instructions pour toute consultation future.



### Interdit !

#### N'utilisez pas de pièces ou de consommables inadéquats.

L'utilisation de produits ne répondant pas aux conditions spécifiques requises, par exemple des pièces détachées ou des consommables non appropriés, ou bien l'intervention de personnes insuffisamment formées sur le produit DeLaval est susceptible d'entraîner des risques ou des dommages. Elle peut, par conséquent, entraîner l'annulation ou limiter la garantie.

## 5 Conformité aux réglementations nationales

### 5.1 Certificat de conformité FCC

Cet équipement a été testé et déclaré conforme aux limites pour appareils numériques de classe A, conformément à la section 15 des règlements de la FCC. Ces limites sont conçues pour fournir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles lorsque l'équipement est utilisé dans un environnement commercial. Cet équipement génère, utilise et peut émettre de l'énergie de radiofréquence. En outre, s'il n'est pas installé et utilisé conformément au manuel d'instructions, il peut provoquer des interférences nuisibles aux communications radio.

# Antenne d'identification à la place IPR DeLaval

## Consignes de sécurité

L'utilisation de cet équipement dans une zone résidentielle est susceptible de provoquer des interférences nuisibles ; dans ce cas, l'utilisateur sera tenu de corriger ces interférences à ses propres frais.

Cet appareil est conforme à l'article 15 des règles de la FCC. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage nuisible ; (2) l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si le brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement.

Pour se conformer aux limites d'exposition aux radiofréquences de la FCC/IC pour la population générale / l'exposition non contrôlée, la ou les antennes utilisée(s) pour cet émetteur doivent être installées afin de fournir une distance de séparation d'au moins 20 cm de toutes les personnes et ne doivent pas être mise côte à côte ou fonctionner en association avec tout autre émetteur ou antenne.

**Remarque ! Toutes transformations ou modifications non expressément autorisées par l'entité responsable de la conformité peuvent faire perdre à l'utilisateur son droit de faire fonctionner cet équipement.**

## 5.2 Déclaration de conformité ISDE

L'émetteur/récepteur exempt de licence contenu dans le présent appareil est conforme aux CNR d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes:

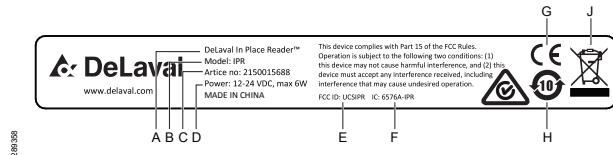
- L'appareil ne doit pas produire de brouillage;
- L'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

**Remarque ! Toutes transformations ou modifications non expressément autorisées par l'entité responsable de la conformité peuvent faire perdre à l'utilisateur son droit de faire fonctionner cet équipement.**

# Antenne d'identification à la place IPR DeLaval

## Consignes de sécurité

### 6 Plaque signalétique



Sch. 1: Plaque signalétique.

- A: Nom du produit
- B: Modèle
- C: Référence
- D: Alimentation
- E: ID FCC
- F: IC
- G: Marque de conformité européenne
- H: Symbole RoHS Chine
- J: Le symbole de la poubelle à roulettes barrée avec la barre horizontale en dessous, voir *Chapitre 1 "Informations relatives à l'élimination et au recyclage" à la page 19.*

### 7 Garantie

**Remarque !** La responsabilité de DeLaval ne pourra être engagée pour les dommages résultant d'une installation défectueuse, d'une mauvaise utilisation ou d'un manque de soin et d'entretien apportés du matériel.

**Remarque !** Des modifications peuvent créer des risques non couverts par la construction d'origine. N'apportez aucune modification qui n'a pas été approuvée par DeLaval.

### 8 Conformité réglementaire

Pour en savoir plus sur la conformité réglementaire, rendez-vous sur la page <http://www.delavalcorporate.com/sustainability/our-operations/regulatory-Compliance/>.

# Antenne d'identification à la place IPR DeLaval

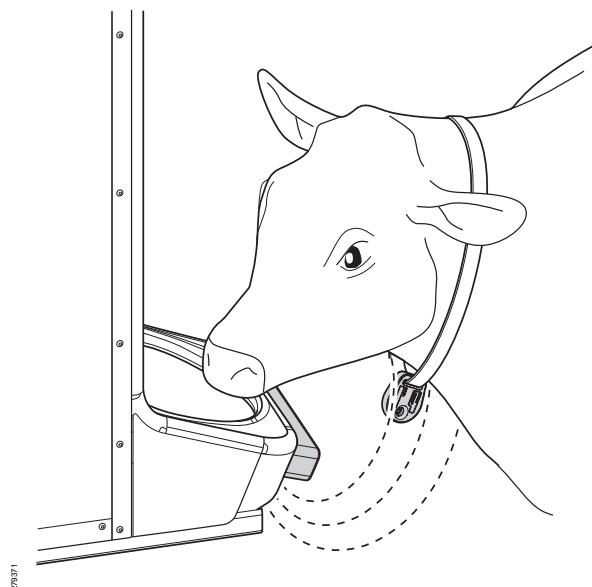
## Description générale

### Description générale

Antenne d'identification à la place IPR DeLaval

## 1 Introduction

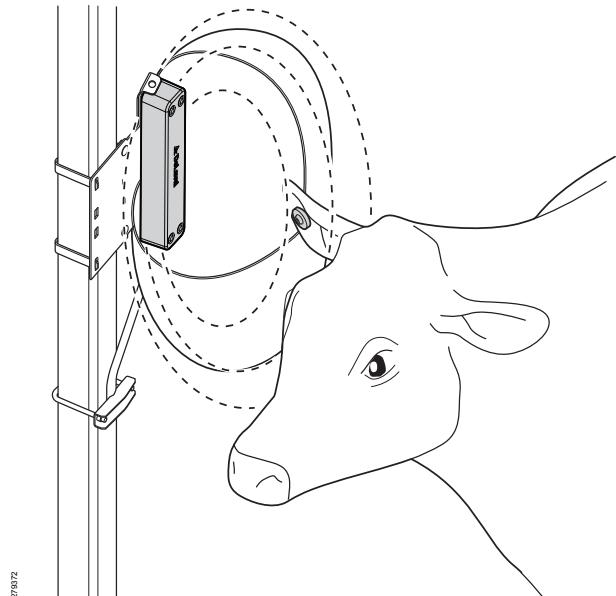
L'Antenne d'identification à la place IPR DeLaval identifie les animaux portant des médailles B (autour du cou), ou équipés de transpondeurs ISO (boucles d'oreille HDX et FDX).



Sch. 2: Médaille B.

# Antenne d'identification à la place IPR DeLaval

## Description générale



Sch. 3: Transpondeur ISO.

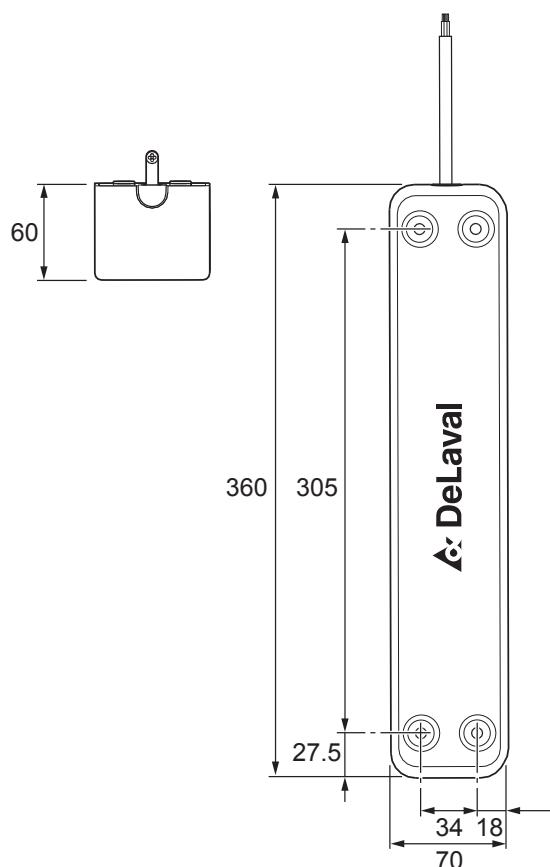
L'IPR est conçue pour diverses applications, notamment les systèmes de traite et les systèmes d'alimentation.

L'antenne envoie les données scannées à une unité de réception, par exemple, un contrôleur de station de traite, lorsqu'un transpondeur se trouve dans le champ de détection de l'antenne. Les données sont ensuite traitées par l'unité de réception. Après le traitement des données par l'unité de réception, l'action programmée a lieu.

# Antenne d'identification à la place IPR DeLaval

## Description générale

## 2 Caractéristiques techniques



Caractéristiques techniques	
Alimentation électrique	12 ou 24 VDC
Fréquence TX	134 200Hz
Fréquence RX	95000 -138000 Hz
Courant d'alimentation (transmission)	6 W, 0,5 A (12 VDC) / 0,25 A (24 VDC)
Courant d'alimentation (veille)	2 W, 0,2 A (12 VDC) / 0,1 A (24 VDC)
Poids	2,8 kg (câble inclus)
Température ambiante minimum	-25°C (en fonctionnement)
Température ambiante maximum	55°C (en fonctionnement, 70°C en stockage)
Humidité ambiante minimum	20%
Humidité ambiante maximum	70%

202028

Sch. 4: Dimensions de l'Antenne d'identification à la place IPR DeLaval.

Référence	Description	Type de médaille/transpondeur
2150015681	Antenne d'identification à la place IPR DeLaval H/F	ISO (HDX+FDX)
2150015688	Antenne d'identification à la place IPR DeLaval B	Médaille B

# **Antenne d'identification à la place IPR DeLaval**

## **Description générale**

**Description du câblage pour 2150015681/2150015688 et 2150009406/2150009407**

<b>Numéro du fil IPR</b>	<b>Borne de raccordement MPC pour antenne d'identification</b>	<b>Fonction</b>
1	Rouge	12-24V DC
2	Noir	Terre
3	Vert	Données
4	Blanc	Synchronisation

**Description du câblage pour 87486380 et 87486381**

<b>Couleur du fil IPR</b>	<b>Borne de raccordement MPC pour antenne d'identification</b>	<b>Fonction</b>
Rouge	Rouge	12-24V DC
Noir	Noir	Terre
Vert	Vert	Données
Blanc	Blanc	Synchronisation

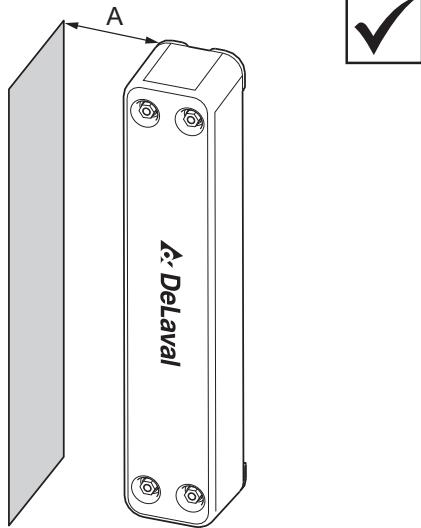
# Antenne d'identification à la place IPR DeLaval

## Planning

### Planning

Antenne d'identification à la place  
IPR DeLaval

#### 1 Configuration suggérée



202002

Sch. 5: Positionnement de l'antenne IPR près des objets métalliques.

A: Plus de 100 mm

L'Antenne d'identification à la place IPR DeLaval est fixée directement par quatre boulons à la surface métallique sans qu'une protection supplémentaire ne soit nécessaire. Cependant, le câble associé doit être bien protégé.

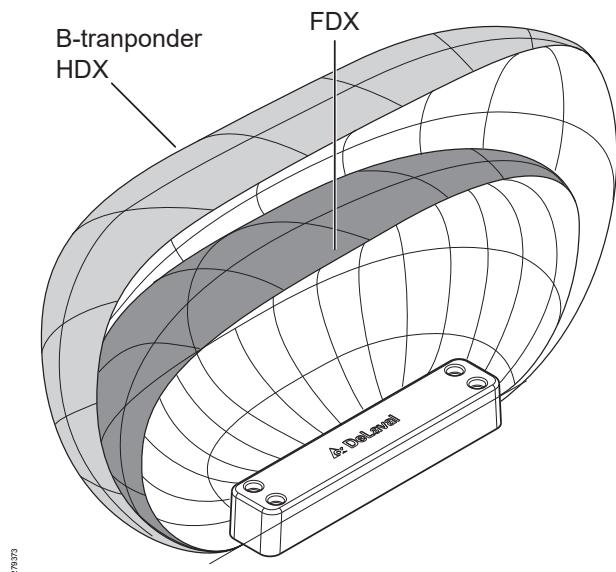
L'antenne ne doit pas être placée à proximité d'objets métalliques, car ceux-ci peuvent perturber la lecture des ID et réduire la distance de détection. La distance minimum requise est de 100 mm pour les côtés et de 500 mm pour l'avant. Les objets métalliques (dont le support de l'antenne IPR) placés directement derrière l'antenne ne gênent pas le fonctionnement du système.

**Remarque ! Il convient de noter que les objets métalliques environnants peuvent provoquer des perturbations.**

# Antenne d'identification à la place IPR DeLaval

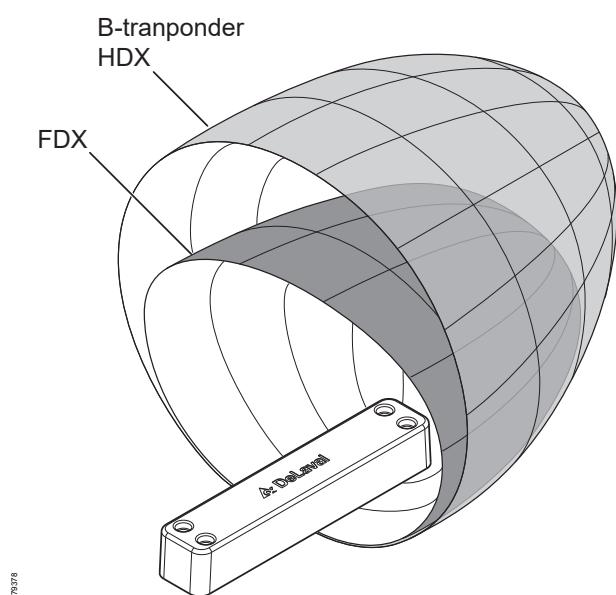
## Planning

### 2 Volume de lecture



Sch. 6: Volume de lecture côté long.

L'Antenne d'identification à la place IPR DeLaval génère un champ magnétique autour de l'antenne qui active le transpondeur. Le champ magnétique est automatiquement réglé pour assurer une performance optimale dans certaines limites dans diverses applications.



Sch. 7: Volume de lecture côté court.

Le volume d'activation (volume de lecture) diffère selon le type de transpondeur (HDX, B ou FDX), voir le Sch. 6 et le Sch. 7.

**Remarque !** Les objets métalliques à proximité de l'antenne peuvent avoir un impact sur le volume de lecture (performance de lecture).

L'Antenne d'identification à la place IPR DeLaval est en mesure de gérer différentes positions (angles) du transpondeur, ce qui garantit une lecture très précise.

# Antenne d'identification à la place IPR DeLaval

## Recherche de pannes

### Recherche de pannes

Antenne d'identification à la place  
IPR DeLaval

#### 1 Problèmes avec l'antenne d'identification à la place (IPR)

N°	Symptôme	Cause	Action
1	Distance de lecture réduite.	Perturbations générées par des objets métalliques placés à proximité de l'antenne.	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Retirez tous les objets métalliques se trouvant à moins de 100 mm des côtés ou 500 mm à l'avant de l'Antenne d'identification à la place IPR DeLaval.</li><li>■ Redémarrez l'antenne.</li></ul>
2	L'IPR signale des numéros ID inattendus.	Plusieurs transpondeurs dans le champ de lecture.	Veuillez à ce qu'un seul transpondeur soit détecté et éliminez les risques d'inversion d'identification.
3	L'IPR ne lit aucun transpondeur.	Aucune alimentation électrique n'est raccordée à l'Antenne d'identification à la place IPR DeLaval ou problèmes de raccordement.	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Vérifiez l'alimentation électrique.</li><li>■ Contrôlez la tension d'alimentation (12 ou 24 V CC).</li><li>■ Contactez un technicien d'entretien agréé.</li></ul>

# Antenne d'identification à la place IPR DeLaval

## Élimination

### Élimination

Antenne d'identification à la place  
IPR DeLaval

#### 1 Informations relatives à l'élimination et au recyclage

Lorsque le produit arrive en fin de vie, il doit être éliminé correctement et conformément aux lois et réglementations locales en vigueur.

##### 1.1 Élimination des matériaux d'emballage

(Directive européenne 94/62/CE relative aux emballages)



Ce symbole indique que les matériaux d'emballage du produit peuvent être recyclés.

##### 1.2 Élimination des équipements électriques et électroniques avec ou sans batterie

(Directive européenne DEEE 2012/19/EU)

(Directive européenne relative aux piles et accumulateurs 2006/66/CE)



Ces deux symboles représentés par une poubelle barrée sur le produit ou sur son emballage indiquent qu'il s'agit d'un déchet électrique, avec ou sans batterie, et qu'il ne peut pas être éliminé avec les déchets ménagers.



La présence de la barre horizontale sous la poubelle signifie que le produit a été fabriqué après le 13 août 2005.

Afin d'éviter toute mise au rebut inadaptée de ce produit et ses conséquences négatives sur l'environnement et la santé humaine, tous les produits doivent être éliminés conformément aux réglementations et lois locales en vigueur. Ce produit doit être mis au rebut dans une installation de recyclage ou d'élimination des batteries lorsque celle-ci est disponible.

## **Antenne d'identification à la place IPR DeLaval**

---

### **Élimination**

Nous vous invitons à contacter votre municipalité pour connaître l'installation de recyclage la plus proche.



DeLaval International AB  
Box 39  
SE-147 21 Tumba  
SWEDEN

[www.delaval.com](http://www.delaval.com)